



COMMUNE d'INGUINIEL
1 rue Louis Le Moënic
Téléphone : 02 97 32 08 12
Télécopie : 02 97 32 17 08
Courriel : mairie.inguiniel@orange.fr

**PROPOSITION DE PAIEMENT PAR
PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
DES TITRES DE RECETTES**

INGUINIEL, le

Madame, Monsieur,

La commune d'INGUINIEL propose aux administrés qui le souhaitent la possibilité de payer leurs factures (dénommées « avis des sommes à payer) émises par la commune par prélèvement automatique (en complément des chèques ou numéraire) à compter du 30 septembre 2016.

Si vous êtes intéressé(e) par ce dispositif (qui peut vous simplifier la vie), merci de bien vouloir compléter et nous retourner le coupon-réponse en bas de ce courrier. A réception nous vous ferons parvenir un contrat et un mandat de prélèvement automatique **à compléter et nous retourner au plus tôt** pour une mise en application le mois suivant.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre le service comptabilité au 02 97 32 17 02 de la mairie.

Cordialement,

Jean Louis LE MASLE
Maire d'INGUINIEL

✂ ----- DOCUMENT À RETOURNER EN MAIRIE D'INGUINIEL – service administration générale -----

Je soussigné(e) :

Demeurant :

56.....

souhaite recevoir les formulaires de contrat et de mandat de prélèvement automatique pour :

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Restauration scolaire | <input type="radio"/> Garderie |
| <input type="radio"/> Centre de loisirs | <input type="radio"/> Maison des jeunes |
| <input type="radio"/> Loyers logement communaux | <input type="radio"/> Domicile partagé – résidence des chênes |

Budget : COMMUNE